

Neuchâtel, le 10 juin 2026

La Ville ne peut entrer en matière sur la mise à disposition du site des anciens abattoirs

Une délégation du Conseil communal s'est rendue aujourd'hui à Serrières pour rencontrer les représentant-e-s du collectif ABAL et leur demander, sur la base d'impératifs de sécurité, de quitter le site des anciens abattoirs. Les bâtiments sont insalubres et dangereux, l'ensemble du site est pollué : dans ces conditions, aucune occupation ne peut se poursuivre sans comporter un risque pour la sécurité ou la santé des personnes. Le Conseil communal a entendu les revendications exprimées et y portera réponse. Il rappelle que la Ville soutient de nombreux acteurs-rices socio-culturel-le-s.

Suite à l'occupation par surprise des anciens abattoirs de Serrières par le collectif ABAL, le 6 juin dernier, le Conseil communal a rapidement évalué la situation. Le constat est sans appel : ce site fermé au public et désaffecté présente des risques pour la sécurité. La démolition des deux bâtiments, planifiée de longue date, est prévue pour cet automne. Les risques de chute de débris ou d'effondrement partiel ne peuvent être exclus.

Des risques sanitaires ont aussi été identifiés : les locaux sont insalubres, comportent des moisissures et l'ensemble du site présente des indices de pollution avérés, notamment à l'amiante et aux métaux lourds. Dans ce contexte, la rénovation des abattoirs n'est pas envisageable. En tant que propriétaire, la Ville de Neuchâtel ne peut donc prendre aucun risque sur les plans sécuritaire et sanitaire, tant vis-à-vis des membres du collectif que du public qu'il invite à ses événements. Dès lors, comme il leur a déjà été dit lundi, une délégation du Conseil communal a confirmé aujourd'hui au collectif sa demande de quitter les lieux dans les meilleurs délais.

Soutien aux acteurs culturels et socio-culturels

Le Conseil communal entend les revendications émises dans la pétition et y répondra spécifiquement, par la voie d'un dialogue apaisé et constructif. Il partage notamment le constat d'un besoin avéré en matière de locaux de répétition et de création pour les

artistes professionnel-le-s, un point qui sera traité dans le rapport de politique culturelle dont le Conseil général débattrà à l'automne.

Il tient aussi à rappeler que la Ville de Neuchâtel accompagne depuis de nombreuses années bon nombre d'acteurs-rices culturel-le-s et socio-culturel-le-s, en soutenant des projets, des activités, en octroyant des résidences à l'étranger ou encore en finançant des loyers et/ou en aidant à la localisation ou la relocalisation.

Voici une liste, non-exhaustive, d'espaces inclusifs et accessibles à tout un chacun, soutenus à divers degrés par la Ville (c'est-à-dire mise à disposition de locaux, subvention, soutien aux loyers), à commencer par Bethanie et L'Amar, lieux de culture et de rencontre autogérés dans le quartier de Serrières, le Kiosk-Art, scène musicale libre, Sens'Egax, atelier-rencontre avec une ressourcerie, la Station, atelier d'artistes, Smallville, lieu de création artistique, le Cinéma Minimum, Espace sud, sans oublier la Case à chocs, qui a mis en place une tarification inclusive au début de l'année, ou encore le Théâtre du Concert, qui abrite des compagnies indépendantes. La Ville a également aidé les acteurs-rices culturel-le-s de la rue des Usines à Serrières à trouver des solutions de relocalisation.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15

